

Place de l'Europe
89000 ST-GEORGES-SUR-
BAULCHE

Tél. : +33 (0)3 86 48 12 12
Fax : +33 (0)3 86 48 31 30

www.groupe-etc.fr

**SOCIÉTÉ
DE COMMISSAIRES
AUX COMPTES**

Membre de la Compagnie
Régionale de Paris

**COMMISSAIRES AUX
COMPTES ASSOCIÉS**

André VENTALON
Frédéric VAUTRIN
Claude BOULIC
Thierry BISSERON
Sandra FAORO
Stéphane DELZAIVE
Lionel LEBLANC
Philippe CATTEY
Laëtitia COURVOISIER
Audrey LECOQUET
Christelle NICOLAS

**COMMISSAIRE AUX
COMPTES**

Marie-Hélène GONCALVES

MISSION LOCALE BOURGOGNE NIVERNAISE

40, Rue des Rivières Saint Agnan
58 200 COSNE COURS SUR LOIRE

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
Exercice clos le 31/12/2018**

Laëtitia COURVOISIER

Représentant de la SARL ETC AUDIT

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Association MISSION LOCALE BOURGOGNE

NIVERNAISE

40 rue des Rivières St Agnan

58200 COSNE SUR LOIRE

Place de l'Europe
89000 ST-GEORGES-SUR-
BAULCHE

Tél. : +33 (0)3 86 48 12 12

Fax : +33 (0)3 86 48 31 30

www.groupe-etc.fr

**SOCIÉTÉ
DE COMMISSAIRES
AUX COMPTES**

Membre de la Compagnie
Régionale de Paris

**COMMISSAIRES AUX
COMPTES ASSOCIÉS**

André VENTALON
Frédéric VAUTRIN
Claude BOULIC
Thierry BISSERON
Sandra FAORO
Stéphane DELZAIVE
Lionel LEBLANC
Philippe CATTEY
Laëtitia COURVOISIER
Audrey LECOQUET
Christelle NICOLAS

**COMMISSAIRE AUX
COMPTES**

Marie-Hélène GONCALVES

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
EXERCICE CLOS LE 31/12/2018**

A l'Assemblée Générale de l'Association MISSION LOCALE BOURGOGNE NIVERNAISE,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Conventions passées au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

1^{ère} CONVENTION

PERSONNES CONCERNEES : Les représentants de la DIRECCTE

Nature de la Convention : Subvention d'exploitation relative au fonctionnement des missions locales

Produits comptabilisés en 2018 : 286 711 €

2^{ème} CONVENTION

PERSONNES CONCERNEES : Les représentants de la DIRECCTE

Nature de la Convention : Subvention d'exploitation relative à la mise en œuvre de la garantie jeunes

Produits comptabilisés en 2018 : 141 123 €

3^{ème} CONVENTION

PERSONNE CONCERNEE : Les représentants du Conseil Départemental

Nature de la Convention : Subvention d'exploitation

Produits comptabilisés en 2018 : 45 594 €

4^{ème} CONVENTION

PERSONNES CONCERNEES : Les Représentants des Communautés de Communes :
Communauté de Communes Haut Nivernais Val Yonne, Communauté de Communes Loire
Nièvre et Bertranges, Communauté de Communes Puisaye Forterre, Communauté de
Communes Loire Vignoble et Nohain, Communauté de Communes Tannay Brinon Corbigny

Nature de la Convention : Subvention d'exploitation

Produits comptabilisés en 2018 : 89 163 €

5^{ème} CONVENTION

PERSONNE CONCERNEE : Le représentant de POLE EMPLOI

Nature de la Convention : Subvention pour le suivi de jeunes demandeurs d'emploi suivi par la
MISSION LOCALE

Produits comptabilisés en 2018 : 47 255 €

6^{ème} CONVENTION

PERSONNE CONCERNEE : Le représentant du Conseil Régional de Bourgogne

Nature de la Convention : Subvention d'exploitation

Produits comptabilisés en 2018 : 91 135 €

7^{ème} CONVENTION

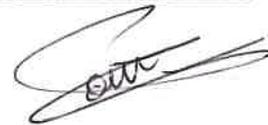
PERSONNE CONCERNEE : Le représentant de la Préfecture de la Nièvre

Nature de la Convention : Subvention d'exploitation relative à l'opération « Ambitions jeunes 58 »

Produits comptabilisés en 2018 : 5 487 €

Fait à Saint Georges sur Baulches,
Le 13 mai 2019

ETC AUDIT représentée par
Laëtitia COURVOISIER



Commissaire aux Comptes